

MENER LES AUDITIONS

Suite aux enquêtes en matière de lutte contre le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes

DUREE DE LA FORMATION 1 jour

LIEUX DE FORMATION en intra

PUBLIC CONCERNE

Réfèrent Sécurité, Directrice, Directeur des ressources humaines, Réfèrent harcèlement sexuel, Réfèrent RPS , CSE,

PREREQUIS

Aucun

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 8

OBJECTIFS

- Être capable de mener les auditions dans le respect des procédures en matière de lutte contre le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes
- Être capable de maîtriser les outils de communication adaptés aux auditions

PROGRAMME

Théorie

Le rappel du processus « enquête pour faits supposés de violences internes »

La sécurisation du cadre procédural de l'audition interne ;

La maîtrise des règles méthodologiques de recueil de la parole ;

Le développement de principes déontologiques relatifs à la posture de l'enquêteur.

Pratique

Les exercices d'application :

- Mise en situation avec la victime
- Mise en situation avec le (a) mis en cause

RECETTE PEDAGOGIQUE

- Partage d'expériences entre apprenants
- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Ateliers en sous-groupes sur les mises en situation avec l'utilisation d'une grille observation

L'EXPERTISE DU CHEF

Proposer une démarche de prévention globale dans le cadre des acteurs de la prévention contre le harcèlement sexuel et moral

INTERVENANTE

Marie-Christine PATON

Consultante - formatrice en prévention des risques professionnels, sécurité, ergonomie, enregistrée intervenante en prévention des risques professionnels (I.P.R.P)

MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire d'évaluation des connaissances

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

Clé USB

TARIFICATION

1200 € / Jour HT

TVA 20%

MODALITES ET DELAIS D ACCES

Me contacter pour analyser l'expression de vos besoins et vos propositions de dates

La formation débutera en fonction de vos propositions